REVUE DE PRESSE

SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 08 AVRIL 2015

SUD OUEST

La Halle, Dim et André licencient

SOCIAL Le groupe textile américain Hanes supprimerait 400 emplois tandis que Vivarte annonce la disparition de 1 600 postes

JEAN-BERNARD GILLES
(AVEC AFP)
jb.gilles@sudouest.fr

Double coup dur, hier, pour un grand nombre de salariés de groupes textiles ou de chaussures nés en France et désormais sous la coupe de groupes ou de fonds d'investissement anglo-saxons. C'est d'abord l'américain Hanes, propriétaire des marques de sous-vêtements Dim, Playtex et Wonderbra, qui envisage de supprimer 400 emplois en France, dont 160 au minimum à Autun (Saône-et-Loire), où a été créée l'entreprise en 1956.

Les suppressions de postes se feraient sous la forme de départs volontaires ou en préretraite, qui devraient être précisés dans le cadre d'un plan social pour l'emploi (PSE). Ce dernier devrait être présenté dans les prochains jours aux représentants du personnel lors d'un comité de groupe européen le 14 avril, puis en comité d'entreprise le 16 avril. Les syndicats se sont déclarés surpris par l'ampleur de cette annonce. La fabrication de bas et de collants ainsi que la logistique à Autun (850 des 1 500 salariés du groupe) ne seraient pas concernées, a indiqué hier « Le Parisien », qui a révélé l'information.

174 magasins La Halle aux vêtements (sur 620) pourraient fermer en France. PHOTO DAMIEN MEYER/AFP

Chute de l'euro

C'est un drôle de cadeau de bienvenu que fait le nouvel actionnaire, le groupe textile américain Hanes-Brands, qui a racheté au mois de septembre dernier le groupe de sous-vêtements et ses trois marques célèbres pour quelque 400 millions d'euros au fonds d'investissement Sun Capital Partners. La direction de Hanes avance une conjoncture économique difficile, aggravée par la forte chute de l'euro ces dernières semaines.

Les mauvaises nouvelles arrivant rarement seules, Vivarte, groupe aux 16 enseignes de renom (Naf Naf, Minelli, Kookaï, André, Caroll, La Halle...), a annoncé lui aussi, hier, la suppression de 1 600 postes, essentiellement dans ses magasins. Selon les syndicats, 34 magasins André pourraient fermer dans tout le pays, ainsi que 174 Halle aux vêtements (sur les 620 que possède le groupe).

Concurrence et dette

Ex-groupe André, Vivarte emploie 17 000 salariés en France, où il possède 4 500 points de vente pour un chiffre annuel d'environ 3 milliards d'euros. Il est confronté à la crise qui a provoqué l'atonie de la consommation des ménages et à la concurrence nouvelle des marques à petits prix comme Primark, Zara, H & M. La Halle aux vêtements est aujourd'hui toujours dans le rouge.

Le groupe a dû aussi affronter des difficultés financières en raison d'une opération de rachat en partie financée par la dette, un des derniers LBO (1) de la période faste de l'avant-crise financière. Les fonds Alcentra, Babson, Golden Tree et Oaktree sont désormais les propriétaires de Vivarte. Ils se sont trouvés rapidement en conflit avec la direction générale du groupe, provoquant le départ, le 30 octobre dernier, de Marc Lelandais, président du groupe. En désaccord avec ses actionnaires, il misait sur une montée en gamme des produits.

Comme le souligne lemonde.fr, les murs des magasins de Vivarte ont déjà été vendus pour une grande part afin de permettre le désendettement. Un grand nombre d'entre eux seront fermés. C'est une partie du paysage commercial français qui s'en va.

(1) Un LBO (« leveraged buy-out ») : un achat à effet de levier, mais aussi une acquisition par emprunt ou encore un rachat d'entreprise par endettement.

Grandes manœuvres dans la future grande région

ÉLECTIONS Alors que la gauche prépare la fusion en faisant déjà campagne, la droite se cherche un leader

C'est au centre Vincent-Merle à Pessac (Aquitaine Cap Métiers) qu'Alain Rousset, président de l'Aquitaine, Gérard Vandenbroucke (Limousin) et Jean-François Macaire (Poitou-Charentes) se sont une nouvelle fois retrouvés pour faire un point sur la fusion des trois régions. Il leur faudra être prêts au 1er janvier 2016, au moins pour que les principaux services administratifs puissent fonctionner à l'unisson. Alain Rousset, chef de file des socialistes pour l'élection de décembre dans cette nouvelle grande région, a une nouvelle fois rappelé que cette fusion se ferait sans suppression de personnel, ni de transferts massifs d'employés de Limoges et Poitiers à Bordeaux.

Le programme se dessine

Ce travail autour de la fusion a également tout d'une démarche politique puisque les trois présidents y réaffirment les grandes lignes de ce qui semble être un programme : principalement l'emploi par l'aide aux entreprises, le soutien aux énergies vertes ou encore la mobilité avec un schéma des transports à l'échelle de ce vaste territoire.

Quant au nom de la future région, il sera « peut-être décidé par référendum », mais « devra surtout être une marque ». « Nous allons associer les groupes d'opposition à notre travail pour faciliter la fusion en cas de changement de majorité », a indiqué Alain Rousset. Ce dernier est déjà en campagne et sillonne depuis le début du mois de mars cette nouvelle grande région. « Je souhaite que nous ayons une liste ouverte à la société civile, avec des ouvriers, des employés, des chefs d'entreprise », a-t-il expliqué. Une liste qui respectera aussi « nécessairement les équilibres » entre les représentants « des trois régions ».

À droite, on est loin de commencer à placer des noms sur une liste et de battre la campagne. Pour l'instant, la recherche d'un leader est le principal problème du bloc UMP-centristes (Modem et UDI).

« La nouvelle grande région Sud-Ouest sera l'une des plus difficiles à conquérir pour la droite »

Le député Modem du Béarn Jean Lassalle était jusqu'à présent le seul candidat à la candidature, démarche maintenant soutenue par François Bayrou selon ses proches. Mais cette perspective ne réjouit pas Alain Juppé, et encore moins l'état-major parisien de l'UMP qui ne cherche aucune alliance avec le Modem. « Jean Lassalle a le mérite de savoir parler au peuple, et peut ramener vers le vote républicain des abstentionnistes et des électeurs tentés par le Front national », explique Joan Taris, conseiller régional et président girondin du Modem. Mais son image d'élu excentrique effraye nombre d'élus UMP qui ont tenté de convaincre l'ex-ministre Dominique Bussereau et l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin de se lancer dans la bataille.

Candidatures à l'UMP

Le premier, après son élection à la tête de la Charente-Maritime, a presque définitivement fermé cette porte puisqu'il se présente à la présidence de l'Assemblée des Départements de France. Il y aurait d'autant moins intérêt que l'analyse du scrutin départemental montre que cette nouvelle grande région Sud-Ouest sera l'une des plus difficiles à conquérir pour la droite. Le second, Jean-Pierre Raffarin, a toujours fermement refusé et vient de prendre position pour le patron de la fédération de la Vienne Olivier Chartier, qui devient ainsi un autre candidat à la candidature.

Le Périgordin Jérôme Peyrat, maire de La Roque-Gageac et conseiller régional, ex-conseiller de l'Élysée et proche de Nathalie Kosciusko-Morizet, a aussi confirmé à « Sud Ouest » sa candidature comme chef de file de la droite, « si Dominique Bussereau et Jean-Pierre Raffarin n'y vont pas ». « J'ai de l'expérience et du temps pour me consacrer entièrement à cette campagne », dit-il. Mais il entre en concurrence avec le maire de Périgueux, le sarkozyste Antoine Audi, intéressé par le challenge.

Selon nos informations, le jeune maire d'Angoulême Xavier Bonnefont a également été sollicité. La droite vient d'ailleurs de prendre le canton de la capitale charentaise, confirmation de l'assise politique du jeune élu UMP. Tout ce petit monde va réunir samedi à Bordeaux autour d'Alain Juppé pour en discuter. La droite doit maintenant aller vite pour désigner son champion.

Bruno Béziat

De gauche à droite et de haut en bas, Xavier Bonnefont, Antoine Audi, Jérôme Peyrat et Olivier Chartier. PHOTOS « SUD OUEST »

NOUVEAUX ÉLUS EN AQUITAINE

À la suite des élections départementales et en raison de la loi sur le cumul, plusieurs nouveaux élus vont normalement faire leur entrée au Conseil régional d'Aquitaine. Geneviève Darrieussecq, maire Modem de Mont-de-Marsan, et Emmanuelle Ajon, élue socialiste d'opposition à la mairie de Bordeaux, ont annoncé leur intention de démissionner de la Région après leur élection dans leur Conseil départemental respectif. La première sera normalement remplacée par Éric Darrière, élu Modem d'opposition à Dax et ancien arbitre international de rugby, et la seconde par l'adjointe socialiste à la mairie de Mérignac, Ndèye Fatou Diop. Nathalie Manet-Carbonnière, maire PS de Valojoulx en Dordogne et conseillère départementale, est également dans ce cas de figure. Mais elle n'a pas « encore choisi » le mandat qu'elle abandonnera. Côté UDI, la Paloise Véronique Lipsos-Sallenave devrait quitter la Région et être remplacée par Peyuco Duhart, maire de Saint-Jean-de-Luz.

« La ruralité touchée »

ÉCOLES La carte scolaire 2015 du premier degré et ses nombreuses fermetures font réagir les syndicats

HÉLÈNE RIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

« Du jamais vu en milieu rural. Huit fermetures d'écoles, peut-être neuf. On va passer de 379 écoles primaires à 371 à la rentrée. On crève le plafond, alors que sur les dix dernières années, on était sur une moyenne de 3,5 écoles fermées par an en Charente », s'émeut Jean-Paul Pochard, secrétaire départemental de la FSU-CGT, syndicat enseignant majoritaire en Charente.

Comme la FNEC-FO (1), ce syndicat a voté hier contre le projet de carte scolaire 2015, présenté durant plus de quatre heures par le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) en Charente, en comité technique spécial départemental (CTSD). Première étape avant le comité départemental de l'Éducation nationale (CDEN), chargé de valider ladite carte d'ici une quinzaine de jours.

« C'est l'ADN de la Charente »

On y a appris que la Charente gagnait trois postes d'enseignants. Ce qui n'empêche pas de très nombreuses fermetures (lire ci-contre), puisque dans le même temps le dispositif « Plus de maîtres à l'école » devrait être étoffé de sept demi postes et huit postes complets.

Au total, 19 fermetures « fermes » de classes dont huit d'écoles sont envisagées, pour seulement quatre ouvertures, auxquelles s'ajoutent 12 fermetures de classes conditionnelles. Cela dans un contexte démographique stable : l'effectif des élèves en primaire serait en régression de 35 élèves pour la rentrée 2015-2016 selon la Dasen, et en hausse de 38 élèves selon la FSU-CGT. Certitude, à l'examen de la carte scolaire, ce sont bien les zones rurales qui sont les plus touchées aux quatre coins de la Charente.

« On ne peut pas accepter cela, la ruralité c'est l'ADN de la Charente », déplore Jean-Paul Pochard. « Inacceptable » aussi pour Olivier Brunaud, secrétaire départemental du SNFOLC (2e degré) et Vanessa Thillard, SNUDI-FO (1er degré). « Nous sommes pour le maintien de toutes les classes et de tous les postes. Pour des effectifs raisonnables, de meilleures conditions de travail pour les profs et les élèves, et surtout pas de classes surchargées. Une école qui ferme, c'est le service public détricoté à la baisse », analysent les deux enseignants FO, qui voient là une nouvelle expression de la politique d'austérité, et appellent dans la foulée à manifester jeudi à Angoulême, jour de grève nationale interprofessionnelle public et privé.

Aucun syndicat n'a en tout cas approuvé la carte. Deux d'entre eux ont choisi l'abstention, notamment l'UNSA. « Même si on a beaucoup de RPI qui fonctionnent très bien, on attend de la part du Dasen des évolutions, notamment dans certaines écoles qui voient leur taux d'encadrement grimper. Pour nous, la dotation est insuffisante, un pansement sur une jambe de bois », regrette Richard Gazeau, secrétaire départemental de l'UNSA.

(1) Syndicat représenté au CTSD avec un siège contre cinq pour la FSU-CGT, trois pour l'UNSA et un pour le SGEN-CFDT.

Parmi les mesures envisagées, il y a huit fermetures d'école, peut-être neuf. ARCHIVES ANNE LACAUD

19 fermetures, 12 sursis, 4 ouvertures

■ **HUIT FERMETURES D'ÉCOLES,** avec peut-être une neuvième en suspens (école de Rouzèdes) : il s'agit de l'école maternelle Jean-de-la-Fontaine à Cognac, l'école élémentaire de Chirac (une classe), celle de Montboyer (une classe) et de Pérignac (une classe).
À ces écoles s'ajoutent celles intégrées dans des RPI (Regroupement pédagogique intercommunal). À savoir : l'école d'Abzac (une classe) dans un RPI de neuf classes (Oradour-Fanais, Lesterps, Brillac), celle de Déviat (une classe) dans un RPI de trois classes (Nonac), de Ranville-Breuillaud (une classe) en RPI avec Verdille, et celle de Rouzèdes (une classe) avec Ecuras.

■ **11 FERMETURES DE CLASSES** En maternelle : Blanzac-Porcheresse (de 4 à 3 classes), Villefagnan (de 3 à 2), Les Castors à Ruffec (de 5 à 4), Puymoyen (de 3 à 2). En primaire (maternelle et élémentaire) : Aunac (de 4 à 3). En élémentaire : une classe à Montbron (de 5 à 4), Jean-Rostand à Javrezac (de 3 à 2), Louzac-Saint-André (de 4 à 3) et Villefagnan (de 5 à 4). En RPI : Yvrac-et-Malleyrand (de 5 à 4) et celui de Valence Saint-Front (fermeture d'une classe à Valence pour en ouvrir une à Saint-Front).

■ **QUATRE OUVERTURES** Une classe de maternelle à Cherves-Richemont, une classe de maternelle à La Combe des Dames à Châteaubernard, une classe de maternelle et une classe élémentaire au Treuil à Gond-Pontouvre.

■ **12 FERMETURES CONDITIONNELLES** (en fonction du comptage à la rentrée). Il s'agit d'une classe en maternelle à Marie-Curie à Châteauneuf, d'une classe dans le groupe primaire de Dignac et à l'école de Voeuil-et-Giget. En élémentaire : une classe à Marie-Curie (Angoulême), une à l'école de Mérignac, à l'école Doisneau de Ruelle, à Chadurie et à l'école Jean-Moulin de L'Isle-d'Espagnac. En RPI : une classe à Montmoreau (RPI avec Saint-Amant), Verdille (ex-RPI de Ranville), Ars (avec Gimeux) et Pranzac (avec Bunzac).

■ **SECOND DEGRÉ** 17 suppressions de postes dans les collèges avec une baisse de 660 heures pour 330 élèves en moins. Pour 2 créations de postes.

La restructuration de La Poste ne satisfait pas

COURRIER Le personnel et les usagers déplorent les conséquences de la réorganisation des centres de tri du Cognaçais. Un préavis de grève a été déposé pour demain

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

Arrêts maladie en chaîne, retard du courrier, usagers agacés, facteurs sur les rotules… C'est le triste constat que tire la CGT de La Poste après la réorganisation du centre de tri de Cognac. Le 17 février, il absorbait les unités de Jarnac et de Segonzac. Les tournées ont été revues et transformées en conséquence.

Cette situation entraînerait au sein du service de Cognac un « mal du travail », comme l'explique Véronique Lavergne, responsable CGT de La Poste. « Cette réorganisation affecte le volet personnel et usagers. Onze tournées ont été supprimées et répercutées sur les autres passages. On ne peut pas tolérer ça, nous sommes un vrai service public qui doit pouvoir travailler dans de bonnes conditions six jours sur sept. »

En conséquence, un préavis de grève a été déposé par la CGT pour demain. Si l'appel est suivi, le courrier ne sera donc pas distribué dans les boîtes aux lettres de tout le territoire cognaçais.

Demain, si les salariés suivent l'appel à la grève, la distribution du courrier sera fortement perturbée dans tout le Cognaçais. PHOTO P. M.

Une épidémie de grippe…

Hier matin, les représentants syndicaux avaient rendez-vous avec la directrice du centre de tri de Cognac, Claudie Labarde. À la sortie, les reproches étaient toujours présents. « On demande à ce que l'organisation soit revue. Il ne ressort pas grand-chose de cette réunion. On nous dit qu'il y a moins de réclamations des usagers mais il y en a encore. C'est déjà trop. »

Du côté de la direction, on comprend les désagréments occasionnés, mais on affirme que des solutions ont été trouvées. « Oui, il y a eu des arrêts maladie mais pas pour ce mal du travail, c'était à cause de l'épidémie de grippe, précise Éric Tailliez, directeur adjoint de La Poste de la région Poitou-Charentes des services courrier et colis. C'est arrivé en plein pendant la réorganisation. Ce n'est pas de chance… »

> **« Oui, il y a eu des arrêts maladie mais pas pour ce mal du travail, c'était à cause de l'épidémie de grippe »**

Le directeur adjoint rappelle les obligations auxquelles La Poste a été confrontée. « La réorganisation de Cognac s'inscrit dans une stratégie nationale. La perte de volume courrier enregistrée depuis 2008 est de 30 %. Pour la plateforme cognaçaise, c'est 4 millions de plis en moins. Nous sommes en plein déploiement de nouveaux services. Oui, les tournées ont été transformées mais nous n'avons licencié personne. »

Des « pansements »

L'ensemble des salariés en poste aux anciens centres de tri de Jarnac et Segonzac ont été rapatriés à Cognac. « La réorganisation a changé les habitudes, poursuit Éric Tailliez. Il faut un temps d'apprentissage. Nous nous sommes engagés à réaliser un suivi pendant toute cette période d'ajustement. Des solutions communes ont été trouvées pour les salariés et les clients. Par exemple, nous avons pris un CDD supplémentaire le temps de l'adaptation. »

Pas assez pour le personnel qui juge ces renforts comme « des pansements sur une jambe de bois. À Jarnac, le personnel a seulement 45 minutes pour déjeuner. »

Dans un communiqué, la CGT affirme « qu'aucune mesure structurelle permettant de pallier les multiples dysfonctionnements » n'a été prise par la direction, et qu'un réel malaise envahit les salariés. « Il n'y a pas de malaise, estime Éric Tailliez de son côté. Le mot est fort. Il y a des perturbations. Notre intérêt, c'est le maintien du service au client et la pérennité du personnel. »

Le fleuve, trait d'union du pass découverte

TOURISME Le livret de poche a trouvé son rythme de croisière. Il donnera droit à des avantages et réductions chez 36 partenaires

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

De 3 500 exemplaires lors de son lancement en 2009, auprès de sept partenaires, la diffusion du « pass découverte Cognac-Saintes » est passée cette année à 35 000, soit dix fois plus. Cet outil simple et pratique – un carnet d'adresses donnant droit à des avantages et réductions – fait bien partie du paysage touristique local. « Pour nous, c'est essentiel. L'été dernier, on a vu passer 250 pass, à multiplier par deux à trois visiteurs à chaque fois », relève Didier Martin, du château de la Roche-Courbon, à Saint-Porchaire.

L'initiative intéresse depuis le début des sites de Charente-Maritime qui lorgnent le public de Cognac. Le dispositif a fait un bond en 2011 quand Saintes a décidé de jouer le jeu. « Cela marchait bien avec le maire Jean Rouger. Nos échanges avec Jean-Philippe Machon, son successeur, vont dans le même sens. Le tourisme fait bien partie de nos axes prioritaires, un message que nous portons dans la perspective de future grande région », souligne Michel Gourinchas, président de Grand-Cognac.

Les partenaires étaient réunis hier matin par Grand-Cognac. PH.M.

« Maillage rural »

Le pass 2015 a été repensé avec une présentation géographique, le fleuve servant de fil rouge, plutôt qu'alphabétique. Le nombre de partenaires, 36, se stabilise. Il y a trois sortants, le circuit de visite d'Hennessy, fermé pour travaux, le musée François-Mitterrand et les bateaux de la ville de Saintes, entre deux eaux. Et deux nouveaux, le château de Panloy, à Port-d'Envaux, et le Canoë club de Cognac. « On veut amener notre pierre, et promouvoir la vallée de la Charente », a glissé le représentant de ce dernier.

Le « pass » fait quasiment le plein des acteurs touristiques incontournables, au moins côté cognaçais. « Si on en rajoute, il faudrait changer le format », note Émilie Frioux, en charge de l'animation touristique à Grand-Cognac. Le carnet tient dans la poche, il est facile à utiliser, un atout apprécié des professionnels, qui croulent sous les prospectus. Ce système contribue à resserrer les liens entre eux, et à améliorer leur connaissance mutuelle. Le carnet montre le rôle-moteur de certains lieux, tel que l'amphithéâtre gallo-romain de Saintes.

« C'est important d'orienter le public vers les sites méconnus. On peut l'amener à aller voir deux ou trois endroits, plutôt que de le laisser filer au Futuroscope à Poitiers. À une époque où les gens font attention à leur budget, c'est important. Cela contribue aussi au maillage rural. Le pass en est un bon exemple », observe Stéphane Majeau, responsable du pôle nature de la Pierre de Crazannes.

ARS

Pas de hausse des taux

Jeudi dernier se tenait la réunion du Conseil municipal qui a porté principalement sur le vote du budget prévisionnel 2015.

Concernant le fonctionnement, il s'équilibre à 738 551,62 euros tandis que les investissements s'équilibrent à 393 349,16 euros. Ce budget primitif 2015 a été voté à la majorité (deux votes contre). Ont ensuite été votées les taxes municipales. La maire, Hélène Tournadre, a proposé de reconduire les taux pratiqués en 2014, soit 7,91 % pour la taxe d'habitation, 16,92 % pour la taxe foncière, 51, 67 % pour le foncier non bâti et 15,10 % pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Une proposition acceptée à l'unanimité par les élus.

La maire, Hélène Tournadre. C. G.

Convention avec GRDF

Selon l'ordre du jour, le Conseil municipal a validé à l'unanimité la convention sur le repérage et la destruction des nids de frelons asiatiques. Concernant la proposition de GRDF pour la mise en place de compteurs « Gaspar » – futur compteur communicant qui permettra à l'usager de suivre quotidiennement sa consommation réelle sur Internet et facilitera ainsi le suivi de la maîtrise de l'énergie – il a été décidé la pose d'une antenne de 30 cm sur la salle des fêtes. La future convention avec GRDF portera sur vingt ans et la mairie bénéficiera chaque année d'une subvention de 50 euros.

Parmi les questions diverses, Stéphanie Demail-Souchet a évoqué un courrier faisant état d'une future fermeture de classe à l'école d'Ars (lire notre édition du 4 avril). Enfin, les horaires des nouvelles activités périscolaires (NAP) des écoles du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Gimeux-Ars ont été harmonisées : de 15 h 30 à 16 h 15 pour tous les élèves.

Colette Guné

Charente Libre

La Charente va perdre neuf écoles

■ 19 classes supprimées, 9 écoles fermées
■ 12 classes en sursis et 4 ouvertures
■ La carte scolaire taille dans le vif alors que 34 élèves de plus fréquenteront les écoles maternelles et primaires en septembre.

La Charente rurale est frappée de plein fouet. Illustration à Villefagnan où deux classes, une de maternelle, une d'élémentaire, fermeront à la rentrée 2015. Photo Pascal Baudouin

Julien PRIGENT
j.prigent@charentelibre.fr

«Cette carte scolaire, c'est la destruction du tissu rural.» Jean-Paul Pochard, le secrétaire départemental de la FSU (Fédération syndicale unitaire) a fait les comptes et il s'agit selon lui d'un «acharnement du directeur académique des services de l'Education nationale [Dasen]...»

Le Dasen, Dominique Bourget, qui n'a pas répondu à nos sollicitations, a taillé dans le vif. Il l'a annoncé le matin même aux syndicats enseignants à l'occasion du comité technique spécial départemental: l'UNSA et la CFDT se sont abstenus. La FSU et FO ont voté contre.

Alors que les écoles de Charente devraient accueillir au total 34 élèves de plus qu'à la rentrée 2004, 19 classes seront supprimées en septembre prochain. 12 pourraient l'être après comptage du nombre d'élèves. Une balance largement négative puisque quatre ouvertures de classe seulement sont acquises, et quatre autres sont au conditionnel. Du jamais vu depuis le début de la présidence Hollande.

Dans le même temps, les collèges, frappés par la crise démographique (- 336 élèves en 2015), seront délestés de 17 classes (20 fermetures, trois ouvertures, lire encadré).

Les syndicalistes de FO affichent leur mécontentement, ils parlent d'un «service public détricoté à la base». Photo Pascal Messelet

Dans le primaire, ce sont neuf communes qui vont perdre leur école. Fini les rires des enfants pendant les récréations à Chirac, Montboyer, Pérignac ou Rouzède. *«En 2014, la Charente comptait 404 écoles. Il n'y en aura plus que 371 en 2015.»*

Parmi elles, *«des écoles où l'effectif n'était pas là: c'est très dur pour un enseignant seul d'y assurer tous les niveaux en même temps»*, reconnaît Hélène Bertet, de la CFDT. *«Certaines communes, là où les maires n'ont jamais joué le jeu du regroupement pédagogique intercommunal, ont aussi leur part de responsabilité»*, estime Jean-Paul Pochard.

On parle là d'écoles à très petit nombre d'élèves, menacées depuis fort longtemps. *«Le service public y est détricoté par la base»* alors qu'ailleurs *«les conditions d'enseignement, d'accueil des élèves seront dégradées»*, selon les mots d'Olivier Brunaud et Vanessa Thillard de Force ouvrière. Ils prennent l'exemple d'Abzac *«où avec la fermeture d'une des classes, le RPI va passer en moyenne de 19 élèves par classe à 22»*. C'est la Charente rurale qui est touchée. Ainsi Villefagnan perd deux classes, une de maternelle, une autre en élémentaire.

Pourquoi ? *«Car l'académie nous explique que les conditions d'apprentissage sont mauvaises dans les petites structures. On nous parle de taux de retard des élèves dans le Sud ou en Charente-Limousine. Mais je mets quiconque au défi de me prouver cette corrélation. L'explication est avant tout sociale»*, soutient Jean-Paul Pochard.

En clair, s'il y a moins de réussite scolaire dans ces classes rurales, c'est plutôt parce que les élèves sont issus de milieux peu favorisés.

Le bilan reste en revanche positif quant au nombre d'enseignants: ils seront trois de plus à compter de septembre, affectés à des postes de remplaçants, ou en soutien d'autres enseignants, dans le cadre du dispositif plus de maîtres que d'élèves.

C'est ce qui a poussé les syndicalistes de la CFDT et de l'UNSA à ne pas voter contre le plan présenté par Dominique Bourget. *«C'est une reconnaissance de la particularité de la Charente: la pauvreté, le contexte rural. Le nombre d'enseignants rapporté à celui d'élèves reste supérieur aux autres départements de l'académie»*, se félicite Hélène Bertet, de la CFDT.

«C'est positif mais insuffisant. Il y avait eu plus quinze postes en 2013, plus quatre en 2014, alors qu'on sortait d'années d'hécatombe sous Sarkozy. Là, il y a tout de même sept postes de remplaçants supplémentaires», détaille Richard Gazeau de l'Unsa.

A la FSU, Jean-Paul Pochard n'a pas la même lecture: *«Il manque encore de douze à quinze remplaçants. Nous sommes, sur ce point et de très loin, dans la situation la plus dramatique de toute l'académie.»*

«Tout cela alors que les budgets sont en baisse. Que l'école est attaquée de façon systémique», ajoute-t-on à FO qui, en compagnie d'une très large intersyndicale, dira sa colère dans la rue demain. Une manifestation à l'appel d'une très large intersyndicale contre les politiques d'austérité.

Inventaire
19 classes définitivement fermées

19 fermetures définitives sont programmées. Elles entraîneront la disparition de neuf écoles.

Les écoles supprimées
- Maternelle Jean-de-La-Fontaine à Cognac: deux classes
- Chirac: une classe
- Montboyer: une classe
- Pérignac: une classe
- Abzac (élèves regroupés dans le RPI)
- Deviat (élèves transférés à Nonac dans le cadre du RPI)
- Ranville (élèves transférés à Verdille dans le cadre du RPI)
- Rouzède (élèves transférés à Ecuras dans le cadre du RPI)
- Valence (mais création en contrepartie d'une classe à Saint-Front).

Classes supprimées
- Blanzac (maternelle)
- L'Arc-en-Ciel à Villefagnan (maternelle)
- Castors, Ruffec (maternelle)
- Puymoyen (maternelle)
- Aunac (primaire)
- Montbron (élémentaire)
- Javrezac (élémentaire)
- Louzac-Saint-André (élémentaire)
- Saint-Exupéry à Villefagnan (élémentaire)
- Yvrac-et-Malleyrand.

12 fermetures de classes conditionnelles
Décision prise après comptage des élèves à la rentrée de septembre
- Châteauneuf (maternelle Marie-Curie)
- Dignac (maternelle et élémentaire)
- Vœuil-et-Giget (maternelle et élémentaire)
- Marie-Curie à Angoulême (élémentaire)
- Mérignac (élémentaire)
- Robert-Doisneau à Ruelle (élémentaire)
- Chadurie (élémentaire)
- Jean-Moulin à L'Isle-d'Espagnac (élémentaire)
- Montmoreau (pour un éventuel transfert vers Saint-Amant dans le cadre du RPI)
- Ars (pour un éventuel transfert vers Gimeux dans le cadre du RPI)
- Pranzac (pour un éventuel transfert vers Bunzac dans le cadre du RPI).

Ouvertures définitives
- Cherves-Richemont (maternelle)
- La-Combe-des-Dames à Châteaubernard (une maternelle)
- Le Treuil à Gond-Pontouvre (une maternelle et une élémentaire).

Ouvertures conditionnelles
Après comptage des élèves à la rentrée de septembre.
- Châteauneuf (élémentaire)
- Soyaux (maternelle de l'école Daubié)
- L'Etang-des-Moines à la Couronne (maternelle)
- Jean-Moulin à Soyaux (élémentaire)
- Un demi-poste à l'école Jean-Macé d'Angoulême (maternelle).

Collèges: 20 classes supprimées
- Claudie-Haigneré à Rouillac: 1 classe
- Antoine-Delafont à Montmoreau: 2 classes
- Jean-Rostand à La Rochefoucauld: 2 classes
- Jules-Michelet à Angoulême: 1 classe
- Jean-Moulin à Barbezieux: 1 classe
- Jean-de-La-Quintinie à Chabanais: 1 classe
- Théodore-Rancy à Chalais: 1 classe
- Pierre-Mendès-France à Soyaux: 1 classe
- Eugène-Delacroix à Saint-Amant-de-Boixe: 1 classe
- De l'Argentor à Champagne-Mouton: 1 classe
- Louis-Pasteur à Chasseneuil: 1 classe
- Maurice-Genvoix à Châteauneuf: 1 classe
- Claude-Boucher à Cognac: 1 classe
- Jean-Lartaut à Jarnac: 1 classe
- Elisabeth-et-Robert-Badinter à La Couronne: 1 classe
- Montembœuf: 1 classe
- Norbert-Casteret à Ruelle: 1 classe
- Puygrelier à Saint-Michel: 1 classe.

Collèges: 3 ouvertures de classes
- Marguerite-de-Valois à Angoulême: 2 classes
- André-Malraux à Baignes: 1 classe.

Inquiétude pour les salariés de «La Halle» et «André»

La direction du groupe Vivarte (enseignes «La Halle», «André», «Kookaï»...), qui emploie plus de 17.000 salariés en France, a annoncé hier la suppression de 1.600 postes, essentiellement dans ses magasins «La Halle aux Vêtements». Lors de comités centraux d'entreprises (CCE) dans les enseignes, la fermeture de 174 magasins «La Halle aux Vêtements» (sur 620), s'accompagnant de 1.500 suppressions de postes, a été annoncée. Trente-quatre magasins «André» seront aussi fermés.

On ne sait pas encore si la Charente sera concernée par ces fermetures de magasins. Le département compte pour l'heure cinq magasins «La Halle»: à Soyaux (un de vêtements, un de chaussures), Champniers (un de vêtements, un pour enfants, un de chaussures), La Couronne (chaussures), Châteaubernard (un de vêtements et un de chaussures) et Jarnac (chaussures). Il existe un seul magasin «André» dans le département, installé dans la galerie marchande de Géant Casino à Champniers.

La Charente compte cinq magasins «La Halle». Photo AFP

Nicolas Dezon, le responsable de «La Halle Mode» de Soyaux ne cache pas son inquiétude, d'autant que les fermetures devraient selon lui essentiellement concerner les magasins de vêtements et peu, voire pas du tout, les magasins qui vendent exclusivement des chaussures comme c'est le cas à Jarnac et La Couronne: *«On a eu les premiers bruits début mars mais, avec les élections, on n'en a plus entendu parler. Avec les salariés, on en parle depuis quelque temps mais on n'a aucune information officielle,* explique-t-il. *On ne connaît pas les critères de fermeture. Pour notre magasin de Soyaux, les chiffres ne sont pas trop mauvais mais c'est loin d'être extraordinaire.»*

Lire aussi en page 37

■ Olivier Maurel,

le sous-préfet de l'arrondissement de Cognac (Photo CL), sera dans les locaux du lycée Jean-Monnet demain jeudi à 17h, en compagnie de Marianne Reynaud, l'adjointe municipale chargée des affaires sociales. Il vient découvrir, soutenir et mettre en relief l'action du centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) mis en place dans l'établissement depuis quelques mois. Il interviendra notamment sur la prévention de la consommation de drogues chez les lycéens.

■ Véronique Lavergne,

responsable CGT de La Poste, annonce un préavis de grève pour demain jeudi. La CGT accuse la réorganisation interne (mise en place d'une réorganisation des centres de tri de Jarnac, Segonzac et Cognac le 17 février dernier) d'entraîner des dysfonctionnements intolérables: distribution du courrier avec plusieurs jours de retard, suppression de tournées, une dizaine d'arrêts maladie posée par les agents de Cognac.

Échanges culinaires avec «Gourmets Gourmands». L'association propose des échanges entre gourmets et gourmands de tous âges, pros ou non, en vue de partager des savoir-faire individuels, au travers de pratiques simples et savoureuses. Deux ateliers de cuisine sont organisés ce vendredi de 14h30 à 17h, et le mercredi 14 avril, de 9h15 à 11h45, au 114, rue de Marignan. Le thème retenu pour ces deux ateliers est «Cabillaud poché dans un bouillon d'algues Sabayon au raifort, crème d'artichauts». Tarif: 30€ par atelier sur réservation au 06 12 46 69 41.

■ Le maire de Châteaubernard a retrouvé son quotidien ■ Et le calme après une élection au Département qui lui a valu d'être au centre des convoitises ■ Il se confie.

Retour «à la normale» pour Pierre-Yves Briand

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard, a repris les affaires courantes hier soir, à l'occasion d'un conseil municipal (lire ci-contre) qu'il a présidé avec sa nouvelle casquette de conseiller départemental de Cognac 2, après son élection de dimanche dernier. Un retour que cet élu de centre gauche à l'ascension fulgurante a apprécié au lendemain d'un scrutin qui lui a valu d'être à l'affiche, contre son gré, étiqueté comme l'homme qui pouvait faire basculer le département à droite ou à gauche. Une période *«inconfortable»* raconte-t-il. Et la découverte pour l'occasion des arcanes d'un monde politique dans lequel il n'entend pas s'immerger plus, déjà délesté de quelques illusions.

Après un lendemain d'élections départementales agité, Pierre-Yves Briand s'est replongé avec plaisir dans la gestion de sa commune. Photo G. B.

Maire, vice-président de GrandCognac, aujourd'hui membre du conseil départemental. Que de chemin parcouru pour le conseiller municipal que vous étiez il y a tout juste un an...

Pierre-Yves Briand. Tout a été très vite, c'est vrai. Je n'étais pas prédestiné à ça en tout cas. Simple maire avec une présence à l'intercommunalité, ça me suffisait amplement. Le conseil départemental relève de l'opportunité, suite au décès de Jean Gombert (1). C'est lui qui m'avait convaincu d'aller en campagne à ses côtés comme remplaçant. J'avais accepté parce que j'aimais l'homme, je partageais ses positions, dont celle d'œuvrer en dehors des chapelles politiques d'ailleurs, ce qui à l'épreuve des faits n'est pas aussi simple. J'en ai fait l'expérience après mon élection au Département...

Comment avez-vous vécu cette période où vous vous êtes retrouvé au centre de toutes les tractations, vous l'homme de sensibilité de gauche qui a fini par voter pour un président de droite ?

Ç'a été difficile. Si chez les électeurs, ne pas être de tel ou tel parti ne pose aucun problème, on l'accepte difficilement en revanche dans le monde politique. On m'a clairement fait comprendre qu'il fallait choisir un camp, d'où ce léger malaise dont j'avais fait part lors de la réunion où la décision de voter pour François Bonneau a été prise. C'était simplement lié au fait que je ne me reconnaissais pas sous la bannière UMP.

Vous avez subi des pressions ?

Non, mais j'en ai senti le souffle (il sourit). J'ai eu pas mal d'appels de gens de droite comme de gauche. J'ai découvert la politique politicienne, celle des calculs, qui n'est pas la mienne. Je n'avais pas caché ma préférence pour Jérôme Sourisseau et tout laissait croire que la présidence lui reviendrait. Puis il y a eu des revirements de dernière minute... c'est ainsi. Mais comme je m'étais engagé à suivre la majorité, je l'ai fait. Quoi qu'il en soit, ça n'empêchera pas de travailler ensemble.

Votre rêve de voir émerger un groupe indépendant au Département s'est envolé ?

C'est illusoire, j'en ai aujourd'hui la confirmation, malheureusement. Je suis peut-être simpliste, mais choisir entre les thermes de Chassenon et le très haut débit, je ne vois pas en quoi cela relève des grandes orientations de droite ou de gauche. J'ai du mal à comprendre, c'est dommage.

À la découverte de cette institution, quelles sont vos premières impressions ?

Même si pour le moment on a juste effleuré la chose, j'ai quand même découvert avec effarement son organisation lors d'une première réunion où il s'agissait de distribuer les sièges à pourvoir dans les organismes qui dépendent du Département. C'est tentaculaire. Même en caricaturant, je n'aurais jamais imaginé un truc pareil. Quand on parle de rationalisation, là, il y a un vrai besoin. Ce n'est pas la mairie de Châteaubernard, c'est clair (rires).

Une mairie que vous allez gérer comment d'ailleurs avec ce nouveau mandat?

> Tout a été très vite, c'est vrai. Je n'étais pas prédestiné à ça en tout cas.

Je me suis engagé à être le plus présent possible. Pour pallier mes quelques absences, on va se réorganiser avec mes adjoints de façon à ce qu'ils soient plus impliqués encore. J'ai la chance d'avoir une équipe exceptionnelle, motivée et compétente autour de moi, c'est un atout.

Parmi elle se trouve une adjointe aussi, Christel Gombaud... Votre adversaire (PS) aux départementales qui n'a pas pesé lourd, écartée au premier tour par le FN. Comment se sont passées les retrouvailles ?

Sans problème. On ne s'est pas vraiment affrontés, c'est une bonne chose pour notre entente. ç'a été dur à encaisser pour elle, une grosse déception qu'il lui faut surmonter, mais j'ai confiance dans sa capacité à rebondir.

Sur votre lancée, avez-vous tout de même d'autres ambitions, type régionales en décembre prochain ?

Si ma fonction de maire et ma représentation à GrandCognac me semblent un cumul logique, ajoutées à celle au Département aujourd'hui, je trouve qu'on touche déjà les limites en matière d'efficacité. Alors on va s'arrêter là. Plus, ce serait de toute façon entrer dans une dimension politique qui n'est vraiment pas mon monde, définitivement.

(1) Conseiller départemental sortant, Jean Gombert était titulaire de la liste. Il est décédé à quelques semaines du scrutin.

Un conseil municipal apaisé

Après les échanges déchaînés entre l'opposition et la majorité lors du dernier conseil municipal de Châteaubernard, la séance d'hier soir a paru bien calme. Plus d'une trentaine d'habitants s'était déplacée pour assister principalement au vote du budget primitif, qui a occupé une bonne heure sur les deux heures de conseil. Les budgets de fonctionnement de 6.046.126€ et d'investissement de 4.040.213€ ont été adoptés. Les taux des taxes d'habitation et foncières restent inchangés par rapport à l'an dernier. Tout comme celui de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le maire a fait état des conclusions favorables du commissaire enquêteur concernant la mise en conformité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune dans le cadre de l'aménagement du futur complexe aquatique. Le zonage sera modifié pour permettre au pôle de voir le jour. Le conseil a clos sa séance par le vote d'une motion pour la défense du service public postal, comme l'ont déjà fait les communes de Cognac et Bourg-Charente. *«Aujourd'hui* [hier mardi NDLR] *on a eu le courrier à 16h. Certains ont reçu la propagande électorale le lundi ou le mardi après les élections, ça devient problématique quand même!*, a rapporté le maire, *j'ai rencontré le directeur du centre de tri, lui demandant de revoir les tournées pour que les documents d'état civil ne soient pas retardés d'une journée à chaque fois. Il me dit que ce n'est pas possible»*. La motion, amendée sur les suggestions de l'opposition, a été adoptée à l'unanimité.

Halle aux Vêtements: en lambeaux

■ Le groupe Vivarte, propriétaire de La Halle aux Vêtements, va y supprimer 1.300 postes ■ 300 autres emplois vont disparaître chez Kookaï, André et Minelli, marques qu'il possède ■ En cause: un endettement important et la crise

Fermeture de plus de 200 magasins dans le groupe Vivarte (enseignes La Halle, André, Kookaï...) avec à la clé 1.600 postes supprimés, 400 emplois menacés dans le groupe HBI (Dim, Playtex, Wonderbra **lire ci-dessous**) : les salariés du textile ont connu hier leur lot de mauvaises nouvelles.

La direction du groupe Vivarte, qui emploie plus de 17.000 salariés en France, a annoncé lors de comités centraux d'entreprise (CCE) dans les enseignes la suppression de 1.600 postes.

Principale enseigne touchée, La Halle aux Vêtements, l'une des plus importantes du groupe, qui subira la fermeture de 174 magasins sur 620. Mais 23 magasins supplémentaires pourraient aussi baisser le rideau, faute de repreneurs. Soit au total 1.520 postes supprimés (magasins, logistique, siège) dans une enseigne qui emploie 4.000 salariés.

Chez le chausseur André (environ 500 salariés), 37 magasins vont aussi mettre la clé sous la porte, avec une centaine de suppressions de postes. Un porte-parole du groupe parle, lui, de 1.344 postes supprimés à La Halle, sans compter ceux menacés par l'éventuelle fermeture de 23 magasins. Kookaï verrait 32 postes supprimés.

> La direction a menti du début à la fin

Vivarte, qui regroupe 16 marques dont La Halle, André, Naf Naf, Minelli, San Marina, Kookaï, Caroll, Pataugas, totalise 4.500 points de vente, pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 3 milliards d'euros.

Au-delà des annonces, les syndicats soulignent que le nombre de salariés touchés pourrait être beaucoup plus important, du fait *«des emplois à temps partiel»*, explique Karim Cheboub, secrétaire adjoint CGT au comité de groupe. *«En équivalent temps plein, ça pourrait concerner 10 à 15% de salariés en plus»*.

Même inquiétude à la CFDT : *«Ce n'est qu'une annonce, je pense que ce sera beaucoup plus massif»*, dit son représentant Jean-Louis Alfred. Pour assurer son redressement, il entend désormais *«revenir à une clientèle familiale populaire qui vit en périphérie»*, avec *«des produits d'appel à des prix compétitifs»*, selon son porte-parole.

Il prévoit aussi *«une accélération du développement dans le digital»* (commerce en ligne).

Dans un communiqué commun, les syndicats de La Halle (CFE-CGC, CFTC, CGT, FO et Unsa) se disent *«choqués et trahis»* par l'ancienne direction, qui a *«menti du début à la fin»* sur la réussite de son projet. *«Ce sont encore les salariés qui vont payer les pots cassés»*, déplorent-ils.

105 emplois vont être supprimés chez André, propriété du groupe Vivarte. Photo AFP

La politique des actionnaires critiquée

Le groupe est *«à la merci de fonds de pension anglo-saxons qui sont spécialisés dans la spéculation»* et *n'ont pas* l'esprit «entrepreneurial du tout», dénonce Jean-Louis Alfred, représebntant CFDT. *«On va essayer de nous faire croire que c'est uniquement pour des raisons économiques (...) alors que c'est uniquement la politique des actionnaires»*, renchérit son homologue FO, Gérald Gautier, en faisant valoir le *«plus d'un milliard d'euros d'intérêts»* qui leur a été versé.

Confronté au recul de ses ventes depuis plusieurs années, Vivarte a récemment changé de direction après avoir restructuré une dette de 2,8 milliards d'euros. Le groupe avait dû changer d'actionnaires de référence.

Pour expliquer les difficultés de Vivarte, les syndicats mettent aussi en avant la volonté de l'ancienne direction de repositionner La Halle et André vers le moyen de gamme. *«On s'est éloignés de notre clientèle habituelle populaire»*, explique Karim Cheboub, secrétaire adjoint CGT au comité de groupe. *«La montée en gamme s'est faite de façon drastique. En un an. Mais les clients n'étaient pas prêts»*, observe Gérald Gautier (FO). Une stratégie *«pas opportune»* compte tenu de *«la baisse du pouvoir d'achat»*, reprend le représentant CGT.